

Occitan mandre "renard"

Autor(en): **Bambeck, Manfred**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **31 (1967)**

Heft 123-124

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399415>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

OCCITAN *MANDRE* « RENARD »

Il y a quelques dizaines d'années déjà que Leo Spitzer a rattaché apr. *mandra* « renard femelle », npr. *mandre* « renard » et *mandro* « renard femelle » à leur homonyme *mandre* « membrum virile »¹. Moi-même je n'ai pas manqué, pour ma part, d'étayer cette explication en me fondant sur des arguments tirés de l'histoire des mœurs : parce qu'on avait jadis l'habitude, dans certaines régions, de se servir du membre du renard pour susciter ou pour conserver la fécondité humaine, on s'en serait tenu, selon le procédé bien connu et assez fréquent de la synecdoche (*pars pro toto*), à la dénomination de la partie (*membrum virile*) là où il s'agissait de nommer le tout (renard). Le designatum renard, si l'on adopte cette manière de voir, n'aurait été intéressant, à une époque donnée, que considéré sous cet angle aphrodisiaque, ce qui aurait produit le passage sémantique de *mandre* « membrum » à *mandre* « renard »². Et l'étymologie qui s'ensuivait était naturellement celle-ci : lt. MAMPHUR : *MANDAR « pivot, tourillon » > pr. *mandre* « id. » > « membrum » > « renard ». M. von Wartburg a fait sienne cette argumentation (*FEW* 6, 136).

Entre-temps j'ai acquis la conviction que l'étymologie proposée par Spitzer n'est plus défendable, en dépit des analogies dont on peut faire état en sa faveur et qui semblent lui conférer un degré considérable de probabilité. A vrai dire, cette étymologie doit son origine à une constellation heuristique où les éléments d'information dont on disposait jusqu'alors ne permettaient guère autre chose que la recherche d'un lien sémantique entre pr. *mandre* « membrum » et pr. *mandre* « renard », lien qui ne pouvait être confirmé qu'en se fondant sur l'analogie d'autres cas de dénomination à structure apparemment identique.

Mais dès que le type *mandre* « renard » commencera à perdre son caractère géographiquement exclusif, c'est-à-dire qu'il fera son apparition ailleurs que dans le Midi de la France et même au-delà des limites du

1. Biblioteca dell'Archivum Romanicum, Serie II, vol. II, Genève, 1921, pag. 160.

2. *Lateinisch-romanische Wortstudien*, Wiesbaden, 1959, N° 133, et *Zeitschrift für Romanische Philologie* 77, 1961, pag. 330.

domaine roman en sorte que, cette fois-ci, une étymologie à base MAMPHUR sera devenue illusoire, la quête d'une explication nouvelle devra s'imposer. De fait, en irlandais ancien nous relevons : *madrad* (*matrad*), plus tard *madra* « chien », *madra allaid* « chien sauvage ». Au même type se rattache le diminutif *maidrín*, lequel, accompagné de l'adjectif *ruadh* « rouge », c'est-à-dire *maidrín ruadh*, a, en effet, non seulement le sens « petit chien rouge », mais est aussi une dénomination courante pour le renard¹. En irlandais moderne également *mada rua* signifie « renard »², et, de son côté, le gallois connaît *madog* et *mad(r) yn* au même sens³. Et c'est encore l'irlandais ancien qui nous offre une forme *mat* (*b*) pour désigner d'autres mammifères : *mat* « porc » et *math* « ours »⁴.

Vu cet état des choses, on en déduira aisément qu'apr. *mandra*, npr. *mandre* et *mandro* d'une part, et gallois *mad(r) yn*, irlandais ancien *maidrín* (*ruadh*) et irlandais moderne *mada rua* d'autre part, se reconnaissent dans le même air de famille. Il s'agit de congénères authentiques d'origine celtique. La seule différence à noter entre les deux types est d'ordre phonétique, différence, à mon avis, facilement explicable : le -n- dans le provençal *mandre*, consonne qui n'existe pas à une place analogue dans les types irlandais et gallois, est très probablement dû à l'élément initial également nasal du mot : m.⁵

Si l'on admet cette manière de voir, apr. *mandra* « renard femelle », npr. *mandre* « renard », *mandro* « renard femelle » sont attribuables, sans contredit, au fonds gaulois du vocabulaire occitan. Dans le *FEW* on devra donc séparer les mots en question de l'étymon MAMPHUR et les ranger sous une rubrique nouvelle : *MADRA (gaulois). De plus, il faudra prendre garde à ne pas oublier de mentionner, à côté des attestations fournies déjà par les parlers provençaux (Tarn (M), Aude, Ariège, Gard, Hérault, Lot, Tarn G.), celles qui nous proviennent du beau pays de Gascogne (Bigorre) : *màndre*, *màndro* « renard mâle et femelle », *mandreto* « petit renard »⁶. Et, finalement, on ne devra non plus passer sous

1. J. Vendryes, *Lexique étymologique de l'irlandais ancien*, fasc. m-, Paris, 1960 sub *madrad*.

2. Myles Dillon and Donncha O Cróinín, *Irish*, London, 1961, pag. 232.

3. Vendryes l. cit.

4. Vendryes op. cit. sub *mat* et *math*.

5. Voir Schuchardt dans *Zeitschrift für Romanische Philologie* 35, 1911, pag. 71 sqq., notamment pag. 88 et 89. — Cf. aussi Carl Appel, *Provenzalische Lautlehre*, Leipzig, 1918, § 62.

6. Simin Palay, *Dictionnaire du Béarnais et du Gascon modernes*, Paris, 1961.

silence ce témoin si précieux de l'ancienne langue que l'on rencontre dans le passage suivant tiré du leudaire de Saverdun (arr. Foix), daté de 1327¹ : Item d'une pel de *mandra* o de lebre, hun tornes ; item per hun cuer de bestia grossa.

Frankfurt (Main).

Manfred BAMBECK.

1. Emil Levy, *Provenzalisches Supplement-Wörterbuch*, Leipzig, 1894. — Il se peut bien que l'aire de *mandre*, *mandro* autrefois ait été plus étendue qu'il ne ressort des données connues jusqu'ici. Pour y voir plus clair, il conviendra d'attendre que soit mené à bonne fin le dépouillement des documents écrits en ancien provençal et en ancien gascon. Cf. ALF 1147.